

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Préservons la pointe de Moisie : mission accomplie !

Sept-Îles, le 25 octobre 2018 – C'est avec un réel enthousiasme que le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) annonce l'achèvement du projet Préservons la pointe de Moisie qui s'inscrit au cœur d'un panorama côtier exceptionnel. Cette initiative a pu voir le jour grâce aux généreux bailleurs de fonds qui y ont injecté 300 000 \$ et à la collaboration de nombreux autres partenaires. En effet, une panoplie d'activités et d'éléments conçus par l'équipe du CRECN ont été réalisés par des participants de tous les horizons : écoliers, bénévoles et travailleurs saisonniers.

À propos de la pointe de Moisie

La pointe de Moisie présente des caractéristiques biologiques, géologiques et historiques exceptionnelles. Quelque 175 espèces d'oiseaux y ont été observées, dont certaines à statut précaire. Les plages de ce complexe dunaire, situé à l'embouchure de l'une des plus importantes rivières à saumon du Québec, abritent de précieuses frayères à capelan. Le site est riche d'un patrimoine culturel unique : lieu de rassemblement innu, ancienne forge, village de pêcheurs et base militaire s'y sont succédé. Toutefois, une forte occupation illégale exercée jusqu'en 2012 et la circulation de véhicules hors route ont contribué à la détérioration des lieux.

Des résultats probants

Pour un aménagement durable tant pour la faune que pour les usagers, les activités déployées depuis 2016 comportent, entre autres, la plantation et la transplantation de plus de 100 000 végétaux, l'installation de barrières d'ensablement, la pose d'une vingtaine de panneaux de sensibilisation et de signalisation bilingues (français et innu), le balisage d'un circuit de sentiers, des animations auprès de 400 élèves et la collaboration d'une centaine de bénévoles. Au total, le littoral a été restauré au moyen d'activités de plantation sur une superficie de 8 000 m² et des habitats d'une superficie de 56 000 m² ont fait l'objet d'autres initiatives de restauration.

Pour Carlo Gagliardi, directeur général de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, « le projet de la pointe de Moisie comporte les éléments nécessaires pour en assurer son succès ; un milieu naturel de grande qualité, une problématique environnementale bien ciblée, des actions concrètes et la contribution de la communauté pour y remédier. La Fondation est fière de s'y être associée en allouant une aide de 125 000 \$. »

Ce projet, qui a permis la restauration d'un milieu naturel exceptionnel, a de plus fait rayonner l'engagement citoyen dans la région. Tout ce travail a été rendu possible grâce au soutien financier

de plusieurs contributeurs, soit la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, la Fondation de la faune du Québec, la MRC de Sept-Rivières, la Ville de Sept-Îles, Mountain Equipment Co-op et l'Aluminerie Alouette.

Le **Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord** (CRECN) est un organisme sans but lucratif (OSBL) actif dans la région depuis maintenant 25 ans. Issu du milieu et indépendant, il a le mandat de promouvoir la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et de défense de l'intérêt public. Le CRECN compte parmi ses réalisations de nombreux projets associés aux changements climatiques, à l'énergie, à la gestion des matières résiduelles, à la conservation des milieux naturels et à la gestion durable des ressources naturelles. Par ses actions, il favorise la prise en compte des préoccupations environnementales dans le développement régional. L'organisme est membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, ce qui lui confère une vision d'ensemble des enjeux de la province et lui permet d'inscrire son action régionale dans une perspective nationale.

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2017, la Fondation a accordé près de 15 millions de dollars à 272 projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à un peu plus de 48 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, visitez le www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

– 30 –

Pour renseignements :

Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord

Marie-Michelle Morneau

Tél. : 418 962-6362

Courriel : mmmorneau@crecn.org

Site Web : www.crecn.org

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Tél. : 514 289-5384

Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca

Site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement